

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 05 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le 05 mars à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle Jean Biron de Bujaleuf, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre BOSDEVIGIE

Date de convocation du Conseil Communautaire : 26 février 2026

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Non pourvu
34	26	3	2	3	1

Membres présents : ANOMAN Matthieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHEADELAUD Michel, COLIN Juliana, COUPET Georges, DELEFOSSE Laurent, DUGAY Marie, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, GAGNAIRE Gilles, GORGE Christine, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, ROUGIER Serge, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, THEYS Michel.

Membres ayant donné pouvoir : GASCHET Gérald à BOSDEVIGIE Jean-Pierre, SUDRON Frédéric à DELEFOSSE Laurent, ECHASSERIEAU Vincent à BIDAUD Jean-Michel

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : CHABANAT Christine, LOURADOUR Patricia

Membres absents : SIMON Isabel, GORA Richard, Mélanie PLAZANET

Secrétaire de séance : BOUR Coline

FINANCES

Délibération n° C031-2026 : Demande de subvention à l'association d'aide à la personne Monts et Barrages pour 2026

Monsieur le Président indique qu'il y a lieu de fixer le montant de la subvention aux associations pour l'année 2026 et fait état de la demande reçue de l'association d'aide à la personne Monts et Barrages d'un montant de 20 940 € soit le même montant que pour l'année 2025.

Il s'agit pour le Conseil communautaire :

- D'attribuer la subvention désignée ci-dessus pour l'année 2026
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget principal 2026

Mme Coline BOUR ne prend pas part au vote

Les membres du conseil communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité soit 28 voix Pour DECIDENT :

- D'attribuer la subvention désignée ci-dessus pour l'année 2026
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget principal 2026

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.

A Eymoutiers, le 06 mars 2026

Le Président,

Jean-Pierre BOSDEVIGIE

Acte rendu exécutoire le :

Publié le : 11 MARS 2026

11 MARS 2026



Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS